

INSTITUTS DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE

ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

Formation professionnelle continue

N° d'agrément CHU : 9134PO83334

FORMATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE RÉALISATION DE CERTAINS ACTES PROFESSIONNELS EN BLOC OPÉRATOIRE PAR LES INFIRMIERS

Décret n° 2019-678 du 28 juin 2019

OBJECTIFS

- Obtenir une autorisation d'exercice des pratiques d'aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'une intervention chirurgicale
- Renforcer la connaissance réglementaire et déontologique des stagiaires dans le cadre de l'exercice des pratiques d'aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'une intervention chirurgicale
- Actualiser et renforcer les connaissances en matière d'hygiène hospitalière, de gestion des risques au bloc opératoire

PREREQUIS

- Infirmier(e)s remplissant les conditions suivantes :
 - Exercice d'une fonction d'infirmier de bloc opératoire à la date du 30 juin 2019 depuis une durée d'au moins un an en équivalent temps plein;
 - Apporter de manière régulière une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'interventions chirurgicales réalisées pendant cette période.
 - Inscription auprès de la DREETS dans le processus « Mesures Transitoires »

APPORTS COGNITIFS

- Champ de compétence pour l'infirmier autorisé
- L'exposition L'aspiration L'hémostase
- Gestions des risques / check list / matériovigilance
- Risques patients et professionnels
- Risques liés aux différentes techniques d'exposition, au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord
- Risques liés à l'irrigation, à l'aspiration
- Risques liés aux différentes techniques d'hémostase
- Risques liés à la mise en œuvre de processus de physiothérapie (électrocoagulation monopolaire et bipolaire, ultrasons, lasers)
- Méthodologie de rédaction des protocoles
- Risques infectieux au bloc opératoire
- Particularité du bloc opératoire
- Asepsie progressive
- Précautions standard et complémentaires dévolues à l'équipe chirurgicale

MODALITES D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Évaluation pré et post formation

PUBLIC CIBLÉ :

Infirmier(e)s exerçant de manière régulière une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'interventions chirurgicales dans les conditions requises du décret « Mesures Transitoires » et ayant obtenue auprès de la DREETS une autorisation temporaire d'exercice

DUREE : 3 jours / 21 heures à suivre dans leur intégralité

NOMBRE DE SESSION PAR AN : 3

NOMBRE D'INSCRITS MAX PAR SESSION :

- 50 personnes maximum

ORGANISME : Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire du CHU de Montpellier

INTERVENANTS

- Cadre IBODE
- Chirurgiens
- Avocate

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant le début de la session

TARIFS :

850 €/3 Jours (repas non compris)
600 € / personne pour les groupes de 10 personnes et plus

DATE 2024 :

- 08 au 10 janvier 2024
- 12 au 14 juin 2024
- 18 au 20 novembre 2024

HORAIRE : 8h30 - 17h00

LIEU de la FORMATION : IFMS, 1146

Avenue du Père Soulas, 34295

Montpellier Cedex 5

CONTACTS :

-  : cfph-ibo@chu-montpellier.fr
-  : 04 67 33 88 96